

—madame Colombe Bourque, directrice générale, Hôtel-Musée Premières Nations et Musée huron-wendat, Office du tourisme de Wendake, en remplacement de monsieur Jacques-André Dupont;

—monsieur Jacques Nantel, chroniqueur média, conférencier, consultant en pratique privée et professeur émérite de marketing, HEC Montréal;

QUE le décret numéro 1233-88 du 17 août 1988 et les modifications qui pourront y être apportées concernant l'allocation de présence des membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec s'appliquent aux personnes nommées en vertu du présent décret.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
YVES OUELLET

73236

Gouvernement du Québec

### Décret 955-2020, 16 septembre 2020

CONCERNANT le renouvellement du mandat de membres du conseil d'administration de Télé-université

ATTENDU QU'en vertu de l'article 3 des lettres patentes accordées à Télé-université par le décret numéro 1302-2011 du 14 décembre 2011 le conseil d'administration de Télé-université se compose de dix-sept membres;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe *f* de l'article 3 de ces lettres patentes cinq personnes sont nommées pour trois ans par le gouvernement sur la recommandation du ministre, après consultation des groupes les plus représentatifs des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de ces lettres patentes, sous réserve des exceptions qui y sont prévues, les membres du conseil d'administration continuent d'en faire partie jusqu'à la nomination de leurs successeurs, nonobstant la fin de la période pour laquelle ils sont nommés;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 663-2016 du 6 juillet 2016 monsieur Daniel Darby et madame Nicole Martel ont été nommés membres du conseil d'administration de Télé-université, que leur mandat est expiré et qu'il y a lieu de le renouveler;

ATTENDU QUE les groupes les plus représentatifs des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail ont été consultés;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre de l'Enseignement supérieur :

QUE les personnes suivantes soient nommées de nouveau membres du conseil d'administration de Télé-université, à titre de personnes représentatives des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail, pour un mandat de trois ans à compter des présentes :

—monsieur Daniel Darby, directeur principal, Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés;

—madame Nicole Martel, présidente-directrice générale, Association québécoise des technologies (AQT).

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
YVES OUELLET

73237

Gouvernement du Québec

### Décret 956-2020, 16 septembre 2020

CONCERNANT la nomination de monsieur Pascal Bérubé comme juge de la Cour du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE monsieur Pascal Bérubé, avocat et membre du Barreau du Québec, soit nommé en vertu de l'article 86 de la Loi sur les tribunaux judiciaires (chapitre T-16), durant bonne conduite, par commission sous le grand sceau, juge de la Cour du Québec, pour exercer la compétence prévue par les articles 81, 82 et 83 de la Loi sur les tribunaux judiciaires dans tout le territoire du Québec, avec effet à compter du 17 septembre 2020;

QUE le lieu de résidence de monsieur Pascal Bérubé soit fixé dans la ville de Québec ou dans le voisinage immédiat.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
YVES OUELLET

73238